



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2016/04

**Concernant l'achat d'un véhicule en remplacement
du Metrac.**

**Date proposée pour la séance
de la commission des finances :**

le mercredi 10 février 2016, à 20h00, en Salle des Commissions

de la commission ordinaire :

le mardi 23 février 2016, à 19h00, en Salle des Commissions

Table des matières

1.	Objet du préavis	- 3 -
2.	Etat du véhicule.....	- 3 -
3.	Raison du préavis	- 3 -
4.	Nouveau véhicule.....	- 3 -
5.	Conclusions.....	- 5 -



***Véhicule communal Kiefer-Boki HY-1252 polyvalent,
universel, maniable, performant***



REFORM 

Bex, le 9 février 2016

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

En 1991, la Municipalité faisait l'acquisition d'un Metrac de marque Reform pour le déneigement des zones étroites du village ainsi que des parkings. Ce véhicule a été équipé d'une saleuse type semoir à engrais portée pour travailler rationnellement, puisqu'elle permet de déneiger et de saler simultanément.

Durant la saison d'été, le véhicule est utilisé pour le fauchage des banquettes de routes par un système de mulching frontal de 160 cm.

2. Etat du véhicule

Après plus de 25 ans de service et près de 4'000 heures de travail, ce véhicule donne depuis quelques années des signes certains de vieillesse.

En effet, pour passer la dernière expertise, notre mécanicien a dû reprendre totalement le bas de la cabine, pourri par la rouille en raison de l'humidité et du sel du service hivernal.

Le système de mulching connaît lui aussi des signes d'usure qui ont déjà conduit notre atelier à réviser quelques fois les roulements d'axes ainsi qu'à souder et refaire diverses pièces afin de pouvoir continuer à utiliser avec efficacité ce matériel primordial pour le bon entretien de nos bords de route.

3. Raison du préavis

Le choix avait été porté durant l'année 2015 sur un véhicule de même type, plus puissant et plus moderne. Le montant avait été porté au budget avec utilisation de la réserve créée pour ces remplacements par les Municipalités successives lors d'exercices permettant de le faire.

Lors de l'étude du budget par le Conseil communal en décembre dernier, celui-ci a accepté un amendement visant à supprimer ce montant du budget et demandant à la Municipalité de venir avec un préavis pour ce nouveau véhicule.

4. Nouveau véhicule

Durant l'année 2015 ainsi qu'en ce début d'hiver, après une nouvelle discussion avec les utilisateurs, chefs d'équipe et mécanicien, nous avons revu le choix du véhicule et opté pour un type un peu différent.

Notre choix s'est porté sur un véhicule plus polyvalent encore que le précédent et utilisable pour plus de tâches que le Metrac.

Il s'agirait d'un Kiefer-Boki HY 1252.

Le véhicule fera les mêmes travaux que le Metrac actuel, soit le service hivernal pour les zones étroites du village ainsi que les parkings avec une maniabilité idéale pour ce genre de travail, un salage possible en même temps que le déneigement ainsi que le fauchage des banquettes de route durant l'été.

Le véhicule peut emmener deux personnes à son bord, contrairement au Metrac. De plus, ce véhicule nous permettrait de transporter du petit matériel grâce à son pont basculant à l'occasion de multiples travaux de nos équipes de maçonnerie ainsi que du fauchage.

Prix véhicule et agrégats :

Véhicule Kiefer-Boki HY 1252, largeur 1'400 mm, hydrostatique, moteur Iveco Euro 5, charge maximale 6 tonnes	Fr.	103'100.--
Cabine et siège confort	Fr.	5'470.--
Réservoir d'huile hydraulique de 82 litres	Fr.	10'065.--
Attelages et pont basculant 3 côtés	Fr.	7'660.--
Relevage frontal	Fr.	4'350.--
Boîte à 2 vitesses rampantes inclus motrice permanente sur les quatre roues avec différentiel longitudinal automatique	Fr.	15'660.--
Broyeur à fléaux Dücker UMT 15	Fr.	13'215.--
Epandeur à un compartiment AS 135 largeur épandage 1,5 à 6 mètres débit sel 5 - 40 g/m ²	Fr.	21'350.--
Lame à neige étrave Flötzinger DKV 220	Fr.	9'300.--
Deux paires de chaînes à neige	Fr.	2'480.--
Total véhicule équipé hiver - été	Fr.	192'650.--
Rabais Euro et communal	- Fr.	<u>32'923.65</u>
Total intermédiaire	Fr.	159'726.35
Divers et options indispensables pour le service hivernal, fauchages d'été et expertise (châssis zingué et laqué, siège conducteur avec ceinture et accoudoirs, climatisation, graissage central, caméra de recul)	Fr.	<u>20'829.20</u>
Total hors taxe	Fr.	180'555.55
TVA 8%	Fr.	<u>14'444.45</u>
Total TTC	Fr.	195'000.--
Reprise Reform 3003k avec agrégats	- Fr.	<u>15'000.--</u>
TOTAL	Fr.	<u>180'000.--</u>

5. Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- vu le préavis municipal No. 2016/04 ;
- entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

- ⇒ d'autoriser la Municipalité à acheter un véhicule en remplacement du Metrac ;
- ⇒ d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de Fr. 180'000.-- ;
- ⇒ de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « Mobilier, machines et véhicules », compte n° 9146.001, et à l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de Fr. 18'000.-- par an ;
- ⇒ de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2011-2016 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 21 septembre 2011, modifiées dans sa séance du 26 juin 2013.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic : Le secrétaire :

P. Rochat



A. Michel

Délégué de la Municipalité : M. P.-Y. Rapaz

